

TRADUIRE LES PROMESSES EN ACTIONS :

L'ÉGALITÉ DE SEXES DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030



Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 le dit explicitement : il ne peut y avoir de développement durable sans égalité des sexes. *Transformer les promesses en action : L'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un rapport de suivi concernant le monde entier et préparé par ONU-Femmes pose la question suivante : **Quels sont les résultats concrets de ce nouveau consensus en termes de développement pour les femmes et les filles ? Et que faut-il faire pour combler les lacunes restantes entre la rhétorique et la réalité ?***

Les nouvelles analyses des données* dans le rapport mettent en lumière la discrimination sexiste inhérente à chacun des 17 ODD. L'examen des objectifs montre que les inégalités entre les sexes – profondément ancrées et répandues dans tous les pays – sont omniprésentes dans chacun des aspects du développement durable, sans exception. **Voir le résumé des objectifs individuels ci-dessous.**

En se servant de données microéconomiques, le rapport montre comment, à travers les pays, les femmes et les filles victimes de formes de discrimination multiples et croisées sont souvent laissées pour compte et marginalisées. Ces groupes de femmes et des filles n'ont accès ni à l'éducation ni à la santé ni à d'autres sources clés de bien-être, notamment à l'eau potable, à des combustibles et à un logement. **Voir le résumé des études de cas ci-dessous.**

Relever ces défis nécessite des progrès spectaculaires dans les statistiques, le financement et les politiques liées à l'égalité des sexes.

LA NÉCESSITÉ D'AGIR

Le rapport identifie quatre domaines d'action principaux :

1. Exploiter les synergies entre les politiques menées : les demandes en matière de mise en œuvre sont énormes – il y a 17 objectifs et l'égalité des sexes a son importance pour chacun d'eux. Il est essentiel de mettre en œuvre des approches intégrées aux fins de l'exploitation de ces synergies.
2. Améliorer les données, les statistiques et les analyses sexospécifiques afin de suivre efficacement les progrès concernant les femmes et les filles pour tous les objectifs et toutes les cibles.
3. Établir les priorités en matière d'investissements, de politiques et de programmes sensibles au genre afin d'aligner les mesures à prendre sur les principes, les valeurs et les aspirations du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

4. Renforcer la responsabilisation grâce à des processus et organismes sensibles aux questions sexospécifiques pour garantir l'adoption d'une approche intégrée de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen, l'égalité des genres y occupant une place centrale.

Voir le résumé de Focus sur les politiques ci-dessous.

* REMARQUE : Les données présentées proviennent de bases de données mondiales et peuvent ne pas refléter les informations nationales les plus récentes. Pour obtenir les informations nationales les plus récentes, nous vous conseillons de solliciter des sources nationales.

FICHE D'INFORMATION - AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

La discrimination basée sur le genre – profondément ancrée et présente dans tous les pays – menace de compromettre le potentiel de transformation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de manière concrète et durable :

1 PAS DE PAUVRETÉ

Le ratio mondial est de 122 femmes âgées de 25 à 34 ans vivant dans une pauvreté extrême pour 100 hommes du même groupe d'âge.

Les chiffres liés à l'extrême pauvreté sont légèrement plus élevés pour l'**Afrique sub-saharienne**, où il y a 127 femmes âgées de 25 à 34 ans vivant dans une pauvreté extrême pour 100 hommes.

2 FAIM ZÉRO

Dans près de deux tiers des pays, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de souffrir d'insécurité alimentaire.

Parmi toutes les régions concernées par les ODD, l'**Afrique sub-saharienne** est celle qui connaît le taux le plus élevé d'insécurité alimentaire. Plus de la moitié de la population féminine de la région souffre d'insécurité alimentaire à des degrés modérés ou élevés.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

À l'échelle mondiale, 303 000 femmes sont mortes de causes liées à la grossesse en 2015. Le taux de mortalité diminue beaucoup trop lentement pour atteindre la cible 3.1.

Le ratio de mortalité maternelle (RMM) en **Afrique sub-saharienne** est de 556 décès pour 100 000 naissances vivantes, ce qui fait d'elle la région connaissant le taux de mortalité maternelle le plus élevé (cela représente deux tiers des décès maternels annuels).

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

15 millions de filles d'âge scolaire n'auront jamais la chance d'apprendre à lire et à écrire à l'école primaire par rapport à 10 millions de garçons.

En **Afrique sub-saharienne**, il y a plus d'adolescentes susceptibles d'être déscolarisées que d'adolescents : 48,1 % par rapport à 43,6 %.

5 ÉGALITÉ DE GENRE

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promet de supprimer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de réaliser leur plein potentiel. Des défis considérables s'annoncent cependant :

5.1 Dans 18 pays, les hommes ont le droit d'empêcher leurs épouses de travailler ; dans 39 pays, les filles et les fils ne jouissent pas de droits de succession égaux ; 49 pays n'ont pas de lois protégeant les femmes contre la violence domestique.

5.2 Dans le monde, une femme/fille sur cinq de moins de 50 ans indique avoir subi les violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

Ce chiffre est encore plus élevé pour l'**Afrique sub-saharienne**, où 22,3 % des femmes et filles âgées de 15 à 49 ans ont indiqué avoir subi les violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

5.3 Dans le monde, 750 millions de femmes et de filles ont été mariées avant 18 ans, et au moins 200 millions de femmes et de filles dans 30 pays ont subi des mutilations génitales (MGF).

En **Afrique sub-saharienne**, 37 % des femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées ou vivaient maritalement avant l'âge de 18 ans.

Actuellement, **Djibouti, la Guinée, le Mali, la Sierra Leone, la Somalie et le Soudan** ont le taux de prévalence de mutilation féminine génitale le plus élevé du monde, soit 85 % et plus parmi les femmes âgées de 20 à 24 ans.

La richesse, le lieu de résidence et la race sont des données qui convergent pour définir le taux de prévalence de la mutilation féminine génitale au **Nigéria**, où les femmes issues des ménages les plus riches et des zones urbaines sont plus susceptibles d'être mutilées (42,3 % et 45,7 % respectivement) que celles issues des ménages les plus pauvres et ruraux (28,4 % et 33,6 % respectivement). Les femmes Yorubas sont 2,7 fois plus susceptibles de subir cette pratique que les femmes Fulanis (69,8 % et 26,3 % respectivement).

5.4 Les femmes effectuent 2,6 fois plus de travail domestique et de soins non rémunérés que les hommes.

En **Éthiopie**, au **Mali** et à **Maurice**, les femmes consacrent 22 %, 20 % et 19 % de leur journée à des tâches domestiques et des soins respectivement tandis que les hommes y consacrent 8,7 %, 2,5 % et 4,8 % de leur journée respectivement.

5.5 Jusqu'en Septembre 2017, les femmes occupaient seulement 23,7 % des sièges parlementaires dans le monde, une augmentation de 10 % par rapport à 2000, mais cela reste toujours très en deçà de la parité.

L'Afrique sub-saharienne se situe au-dessus de la moyenne à cet égard, 23,8 % des femmes y occupant des sièges parlementaires. **Le Rwanda** demeure le chef de file en termes de représentation féminine au sein des parlements nationaux avec 61,3 % des femmes siégeant au parlement. Bien qu'aucun pays ne dépasse la parité des sexes à cet égard, 15 pays de l'Afrique sub-saharienne affichent des taux de représentation féminine au sein des parlements qui dépassent la moyenne mondiale.

5.6 Sur la base des données émanant de 45 pays, majoritairement situés en **Afrique sub-saharienne**, seulement 52 % seulement des femmes mariées ou en couple âgées de 15 à 49 ans sont libres de prendre elles-mêmes leurs propres décisions concernant leur sexualité, leurs moyens de contraception et leur santé.

5.a À l'échelle mondiale, les femmes représentent 13 % seulement des propriétaires de terres agricoles.

5.b Les bienfaits d'Internet et de la technologie bénéficient moins aux femmes qu'aux hommes, ce qui marginalise les femmes en termes d'accès à Internet et à un téléphone portable. Les femmes ont moins de chances que les hommes de posséder un téléphone portable et leur utilisation d'Internet est inférieure à celle des hommes de 5,9 %.

En **Afrique sub-saharienne**, 24,6 % des hommes utilisent l'Internet par rapport à 18,4 % des femmes.

5.c Plus de 100 pays ont pris des mesures pour surveiller les dotations budgétaires en faveur de l'égalité des sexes.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Dans le monde, les femmes et les filles sont responsables de l'approvisionnement en eau dans 80 % des ménages sans accès à l'eau courante.

En **Afrique sub-saharienne**, les femmes et les filles sont les personnes qui acheminent l'eau dans 70 % des ménages vivant dans des logements sans eau courante.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

La pollution de l'air intérieur causée par l'utilisation de combustibles fossiles pour l'énergie est responsable de 4,3 millions de morts en 2012, 6 personnes sur 10 étant des filles ou des femmes.

En **Afrique sub-saharienne**, un pourcentage de 85,7 des ménages utilisent des combustibles polluants pour la cuisine et le chauffage, avec des effets nuisibles sur la santé des femmes et des enfants qui passent d'habitude plus de temps à la maison.

8 EMPLOI DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Au niveau mondial, le taux d'activité des femmes en âge de travailler est de 63 %, contre 94 % pour les hommes. L'écart salarial entre les sexes, à l'échelle mondiale, est de 23 %.

L'Afrique sub-saharienne a enregistré une hausse modeste du taux d'activité des femmes en âge de travailler et un déclin de l'écart salarial, mais cela se situe dans un contexte de baisse des taux d'activité des hommes. Il existe des variantes importantes entre les régions : en 2017, **le Burundi** et **le Rwanda** affichaient les taux d'activité des femmes les plus élevés, soit 96 % et 97 % respectivement. Avec un taux de 37 %, la **Mauritanie** affichait le ~~taux le moins élevé~~

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

À l'échelle mondiale, les femmes représentent 28,8 % des chercheurs. Un pays sur cinq seulement a atteint la parité des sexes dans ce domaine.

En **Afrique subsaharienne**, le pourcentage des femmes chercheurs s'élève à 31 %.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Dans 30 % des cas, l'inégalité des revenus s'explique par les inégalités au sein des ménages, notamment entre les hommes et les femmes. Les femmes sont plus susceptibles de vivre en dessous de 50 % du revenu moyen que les hommes.

Les ménages dirigés par une mère seule sont particulièrement exposés au risque de vivre en dessous de 50 % du revenu moyen. En **Afrique du Sud**, 43 % des ménages dirigés par une mère seule tombent au-dessous de ce chiffre de 50 %.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

La population mondiale devient de plus en plus urbaine, ce qui induit des possibilités et des risques nouveaux pour les femmes et les filles.

En **Afrique sub-saharienne**, plus de la moitié (56%) des femmes et des filles citadines vivent dans des taudis, où elles n'ont pas accès à au moins un des éléments suivants : eau potable, installations sanitaires améliorées, logement durable et une surface habitable suffisante.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Les investissements dans les transports en commun apportent aux femmes des avantages importants car elles en sont plus dépendantes que les hommes.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le changement climatique a un effet disproportionné sur les femmes et les enfants, qui risquent 14 fois plus que les hommes de mourir pendant une catastrophe.

14 VIE AQUATIQUE

La contamination des écosystèmes d'eau douce et marins porte préjudice aux moyens d'existence des femmes et des hommes, à leur santé et à la santé de leurs enfants.

La ségrégation professionnelle dans l'industrie de la pêche et de l'aquaculture est criante en **Afrique sub-saharienne** où seulement 13,5 % des personnes travaillant dans ce secteur sont des femmes.

15 VIE TERRESTRE

Entre 2010 et 2015, le monde a perdu 3,3 millions d'hectares de zones boisées. Les femmes des milieux ruraux pauvres dépendent des ressources communes et sont particulièrement affectées par leur épuisement.

L'« accaparement des terres » a des effets très néfastes sur les populations tributaires des forêts, notamment les femmes qui dépendent des produits forestiers nécessaires à leur subsistance.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Pendant les conflits, les taux d'homicides et d'autres formes de criminalité violente augmentent considérablement. Les hommes risquent plus d'être tués au combat, mais les femmes subissent des violences sexuelles, elles sont enlevées, torturées et forcées de quitter leur foyer.

De nombreux pays en proie à des conflits ou dans des situations post conflit **d'Afrique subsaharienne** enregistrent des taux d'homicides féminins particulièrement élevés. Le taux le plus élevé du monde a été enregistré au **Lesotho**, avec 18,9 homicides féminins pour 100 000.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

En 2012, les flux provenant des pays en développement sont 2,5 fois plus importants que les montants d'aide entrants, et les dotations en matière d'égalité des sexes insignifiantes en comparaison.

Si l'aide publique au développement (APD) représente la plus grande partie flux internationaux en Afrique subsaharienne, pour sept pays de la région (**Cap-Vert, Comores, Lesotho, Nigéria, Sénégal et Togo**), les envois de fonds représentaient la source d'envois internationaux la plus importante en 2015.

NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ (ÉTUDES DE CAS)

Ne laisser personne de côté signifie que les avantages du développement durable bénéficient à tout le monde. Actuellement, dans tous les pays, ce sont les femmes et les filles victimes de formes de discrimination multiples et croisées qui sont souvent les plus marginalisées. Pour recenser ces inégalités parmi les femmes et les filles au sein des pays, le rapport se livre à une analyse d'un certain nombre de dimensions du développement concernant quatre pays, concluant que les femmes qui sont démunies dans un domaine sont susceptibles d'être démunies dans d'autres domaines. Voici ce que conclut le rapport pour le **Nigéria** :

- **Éducation.** La richesse est l'ingrédient indispensable à un bon niveau d'instruction : 13% des femmes et des filles des ménages les plus riches indiquent avoir achevé six années ou moins d'éducation tandis que dans les foyers les plus pauvres, 96,5% des femmes n'ont pas eu d'éducation scolaire.
- **Mariage précoce.** Une femme haoussa rurale à faible revenu a huit fois plus de risques d'être mariée avant l'âge de 18 ans qu'une femme citadine Yoruba à haut revenu.
- **Violences contre les femmes et les filles.** 23% des femmes ont été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur époux et 17,3% de la part d'un autre membre de la famille. Les femmes et les filles Igbos sont celles qui ont le plus de risques de subir des violences de la part d'un membre de leur famille : 25,2%.
- **Carences regroupées.** 15% de toutes les femmes âgées de 18 à 49 ans (52 millions) souffrent de carences dans quatre domaines liés aux ODD. Ces femmes n'ont pas seulement été mariées avant l'âge de 18 ans et privées d'éducation, elles indiquent également n'avoir aucune voix au chapitre dans les décisions concernant leur santé et ne travaillaient pas au moment de l'enquête.

FOCUS SUR LES POLITIQUES

Exploiter les synergies entre les politiques

Des investissements dans des programmes de services éducatifs et de soins à la petite enfance (SESPE) accessibles, abordables et de qualité peuvent contribuer à atteindre plusieurs objectifs et cibles liés à l'égalité des sexes et aux enfants du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en réduisant notamment le temps que les femmes consacrent aux soins non rémunérés à leurs proches pour qu'une partie de ces soins soient prodigués par des tiers (Cible 5.4), ce qui permettrait de renforcer leur accès à un emploi (Cible 8.5) et leur aptitude à la scolarisation (Cible 4.2).

La nécessité de disposer de données liées au genre au niveau mondial

Des lacunes dans les données liées au genre et l'absence de données concernant les tendances compliquent l'évaluation, le suivi et le rythme des progrès concernant les femmes et les filles. À peine 26 % des données nécessaires au suivi des indicateurs sexospécifiques au niveau mondial sont disponibles. En **Afrique sub-saharienne**, le pourcentage de données disponibles nécessaires au suivi mondial des indicateurs sexospécifiques est légèrement plus faible (25,2%). Les données récentes disponibles s'élèvent à 23,4 %. Tant que le genre ne sera pas intégré dans les stratégies nationales en matière de statistiques, la pénurie des données dans ce domaine persistera.

Établir des priorités en matière d'investissements, de politiques et de programmes sensibles au genre

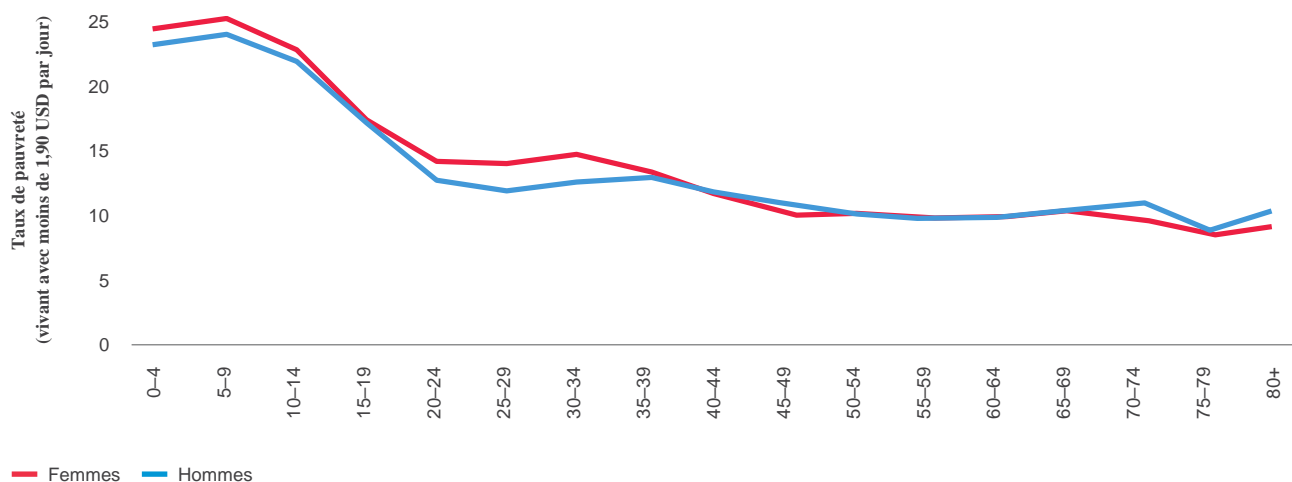
L'établissement de priorités en matière d'investissements sensibles au genre est payant. Il est estimé qu'en **Afrique du Sud**, par exemple, un investissement brut annuel de 3,2 % du PIB en SESPE permettrait non seulement de couvrir tous les enfants de moins de 5 ans, mais créerait également 2,3 millions de nouveaux emplois, tout en augmentant l'emploi des femmes dans une proportion de 10,1 % (voir annexe).

ANNEXE

Remarque : Les données ci-dessous représentent une sélection d'exemples pour la région d'Afrique sub-saharienne. Des données relatives à des pays particuliers sont peut-être disponibles ; si celles-ci vous intéressent, veuillez vous mettre en rapport avec nous via gender.data@unwomen.org en écrivant « SDG Report » dans l'objet.

1 PAS DE PAUVRETÉ

Proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême^a par sexe et par âge, 2009-2013^b



Source: Calculs de la Banque mondiale à partir de la base de données Global Micro Database 2017.

Remarques:

a – Disposant de moins de \$ 1,90 par jour.

b – Les données sont les plus récentes dont on dispose pour la période spécifiée pour 89 pays en développement.

2 FAIM ZÉRO

Prévalence de l'insécurité alimentaire (de modérée à grave) selon le sexe, par pays, 2014-2015

Pays	% de femmes souffrant d'insécurité alimentaire	% d'hommes souffrant d'insécurité alimentaire	Différence (f-h)
Afrique du Sud	43,23	41,86	1,
Angola	65,88	61,07	4,81
Bénin	58,14	52,97	5,17
Botswana	58,54	54,11	4,43

Burkina Faso	41,86	42,15	-0,29
Burundi	80,6	78,19	2,41
Cameroun	54,29	53,53	0,76
Congo	61,47	62,2	-0,73
Côte d'Ivoire	48,17	55,32	-7,15
Éthiopie	49,53	48,69	0,84
Gabon	59,37	57,91	1,46
Ghana	53,04	49,43	3,61
Guinée	69,44	69,97	-0,53
Kenya	53,33	58,55	-5,22
Libéria	85,22	87,57	-2,35
Madagascar	53,61	51,96	1,65
Malawi	85,81	84,66	1,15
Mali	23,84	25,8	-1,96
Mauritanie	25,94	26,7	-0,76
Maurice	9,25	9,55	-0,3
Mozambique	65,04	60,89	4,15
Namibie	65,73	56,83	8,9
Niger	56,49	60,51	-4,02
Nigéria	53,57	52,82	0,75
Ouganda	65,77	68,36	-2,59
Rwanda	48,73	45,25	3,48
Sénégal	30,48	30,27	0,21
Sierra Leone	75,7	80,25	-4,55
Somalie	48,72	48,32	0,4
Soudan du Sud	91,82	91,33	0,49
Tchad	65,65	63,17	2,48
Togo	66,18	62,71	3,5
République démocratique du Congo	72,75	71,82	0,93
République-Unie de Tanzanie	56,23	52,54	3,69
Zambie	76,87	75,5	1,37
Zimbabwe	60,93	60,98	-0,05

Source : Calculs d'ONU-Femmes basés sur les données provenant de l'enquête 2014-15 sur l'Échelle de l'expérience d'insécurité alimentaire (EEIS) de la FAO.

Remarques : L'EEIS mesure le pourcentage de personnes dans la population nationale qui ont connu l'insécurité alimentaire à des niveaux modérés ou sévères au cours de la période de référence de douze mois. L'analyse est basée sur les données recueillies par la FAO dans 141 pays dans le cadre du projet "Voices of the Hungry" (La voix de ceux qui ont faim). FAO 2017.

5 ÉGALITÉ DE GENRE

Taux de pénétration d'Internet par sexe et par région, 2017

	Les internautes de sexe féminin en % par rapport à la population féminine totale 2017	Les internautes de sexe masculin en % par rapport à la population masculine totale 2017
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	55,3	59,5
Afrique sub-saharienne	18,4	24,6
Amérique latine et Caraïbes	66,7	65,2
Asie centrale et du Sud	41,5	44,6
Asie orientale et Asie du Sud-Est	27,8	42,0
Australie et Nouvelle-Zélande	53,7	56,9
Europe et Amérique du Nord	75,2	82,0
Océanie (sauf Australie et Nouvelle-Zélande)	53,7	56,7

Source : UIT (Union internationale des télécommunications). 2017. Faits et chiffres sur les TIC pour 2017. Genève : UIT.

Remarque : Le taux de pénétration d'Internet désigne le nombre d'hommes et de femmes utilisant Internet, exprimé en pourcentage de la population totale masculine et féminine.

5 ÉGALITÉ DE GENRE

Taux de pénétration d'Internet par sexe et par région, 2017

Pays	Femmes (% de la journée)	Hommes (% de la journée)
Afrique du Sud	15,9	6,7
Éthiopie	22,1	8,7
Ghana	15,5	4,6
Lesotho	15,6	6,2
Madagascar	15,6	3,8
Malawi	8,7	1,3
Mali	20,4	2,5
Maurice	19,0	4,8
République-Unie de Tanzanie	16,5	4,4

5 ÉGALITÉ DE GENRE

Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans (mariées ou en couple) qui prennent leurs propres décisions éclairées concernant leurs relations sexuelles, leur contraception et santé, 2007-2015

Pays	Pourcentage
Bénin	38.2
Burkina Faso	20.3
Burundi	49
Cameroun	16.8
Comores	20.8
Congo	26.8
Côte d'Ivoire	25.2
Éthiopie	53.4
Gabon	48
Gambie	40.5
Ghana	52
Guinée	22.7
Kenya	56
Lesotho	60.9
Libéria	67.2
Madagascar	35.9
Malawi	42.2
Mali	6.5

Pays	Pourcentage
Mozambique	49.1
Namibie	71.2
Niger	7.3
Nigéria	5
Rwanda	69.5
Sénégal	3.4
Sierra Leone	40.2
Swaziland	48.9
Ouganda	49
République démocratique du Congo	30.7
République-Unie de Tanzanie	46.8
Tchad	11.6
Togo	29.6
Zambie	46.6
Zimbabwe	59.9

Source : DSNU (Division des statistiques des Nations Unies. 2017. « Base de données mondiale des indicateurs d'ODD » Consultée le 30 novembre 2017. <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

Remarque : Ces chiffres reflètent les données disponibles en provenance de 45 pays (couvrant 7 pour cent de la population mondiale) pendant la période de référence. La couverture nationale est insuffisante pour calculer la moyenne pour toutes les régions, sauf pour l'Afrique sub-saharienne.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, par région (pour cent)

Région	2014	2000
Afrique sub-saharienne	55,99	6
Amérique du Nord et Europe	0,10	0,10
Amérique latine et Caraïbes	21,26	29,31
Asie centrale et Asie du Sud	31,89	46,
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	27,55	38,23
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	22,06	23,11
Australie et Nouvelle-Zélande	0,03	0,0
Monde	22,77	28,42
Océanie (sauf Australie et Nouvelle Zélande)	24,15	
Pays en développement sans littoral	59,00	67,11
Pays les moins développés	62,16	77,

Source : ONU-Habitat, 2017.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans vivant dans des taudis*, par pays, 2006-2016

*On entend par "taudis" un logement qui ne dispose pas d'un point d'eau assainie, d'installations sanitaires améliorées, où les habitants sont entassés et/ou la surface habitable est insuffisante.

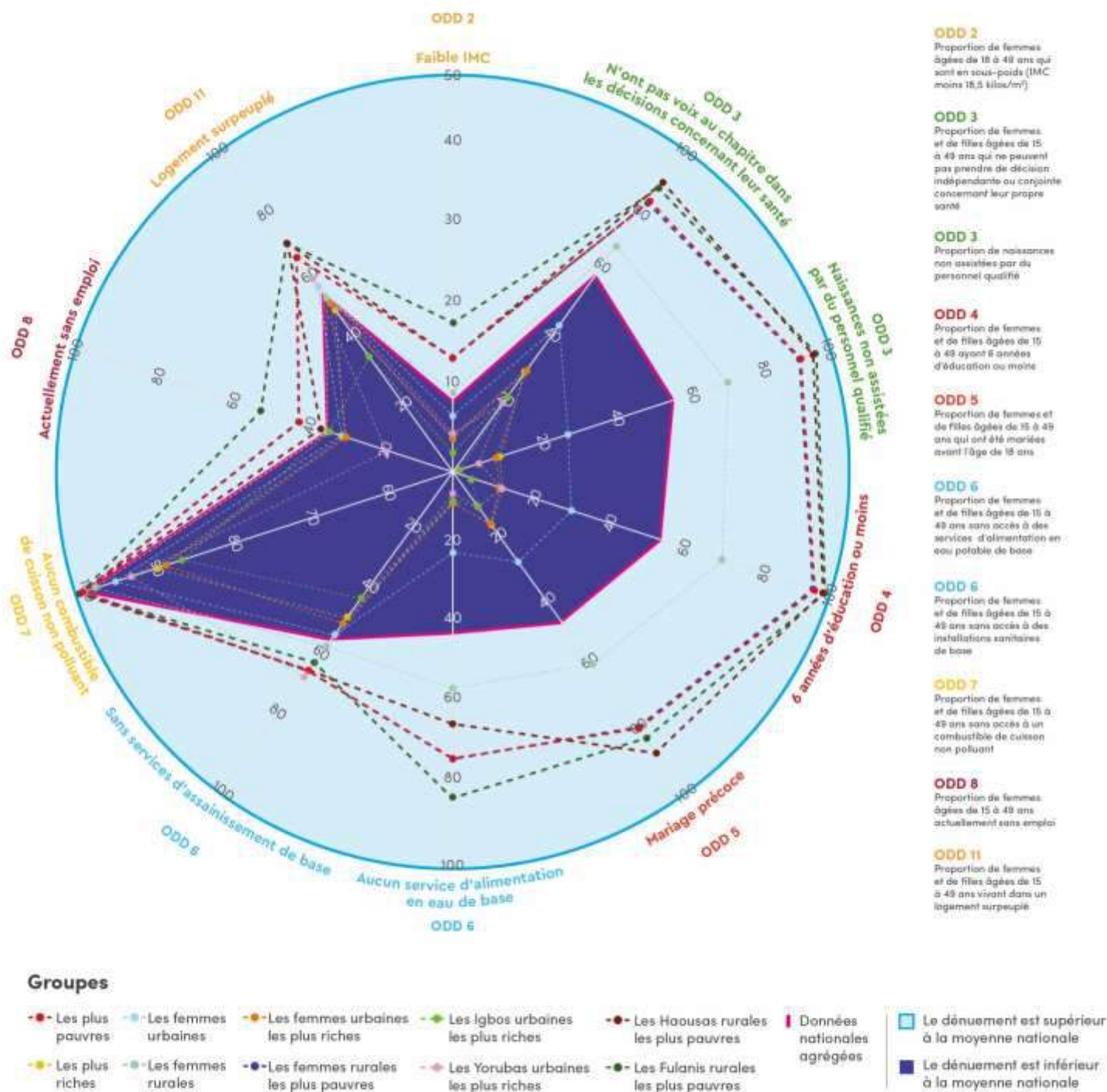
Pays	Les quatre critères	3 critères parmi les quatre	Au moins un critère	Année d'enquête
Angola	1,44	3,67	59,4	2011
Bénin	2,16	10,4	71,34	2011
Burkina Faso	0,46	3,13	50,18	2010
Burundi	0,34	2,3	49,48	2012
Cameroun	0,81	4,18	47,53	2011
Comores	0,69	7,04	72,56	2012

Congo	0,36	4,08	70,24	2011-12
Côte d'Ivoire	0,2	2,41	64,23	2011-12
Éthiopie	2,55	23,21	80,88	2011
Gabon	0,33	2,08	54,6	2012
Ghana	0,11	0,94	53,86	2014
Guinée	0,28	1,07	52,97	2012
Kenya	2,14	4,46	52,86	2015
Lesotho	0,17	1,28	40,02	2014
Liberia	1,59	8,18	75,86	2013
Madagascar	7,05	17,85	83,78	2013
Malawi	0,03	1,2	43,3	2015-16
Mali	0,69	4,27	57,21	2012
Mozambique	3,9	12,84	65,38	2011
Namibie	0,55	5,09	50,18	2013
Niger	0,44	904	66,48	2012
Nigéria	1,22	4,94	62,26	2013
Ouganda	3,38	6,93	65,94	
Rwanda	0,68	5,29	56,31	2010
São Tomé-et-Principe	0,44	18,63	87,15	2008-09
Sénégal	0,39	2,88	46,8	2015
Sierra Leone	0,89	4,66	68,84	2013
Swaziland	0,31	1,23	47,04	2006-07
Tchad	5,31	24,78	84,99	2014-15
Timor-Leste	1,8	6,68	52,59	2009-10
Togo	0,24	1,98	58,84	2013-14
République démocratique du Congo	4,5	15,48	81,02	2013-14
République-Unie de Tanzanie	2,1	11,97	71,93	2010
Zambie	1,4	5,94	63,51	2013
Zimbabwe	0,05	0,31	36,2	2015

Sources : Calculs d'ONU-Femmes basés sur des microdonnées provenant d'enquêtes démographiques et de santé (EDS) réalisées dans 60 pays en développement, dernière année disponible.

Remarque : L'indicateur 11.1.1 des ODD classe les "ménages habitant un taudis" comme les ménages qui répondent à au moins l'un des cinq critères suivants : 1) manque d'accès à une source d'eau assainie, 2) manque d'accès à des installations sanitaires améliorées, 3) surface habitable insuffisante, 4) manque de durabilité de l'habitation, 5) manque de sécurité de la propriété. Les critères ci-dessus utilisent la définition internationale de "ménages vivant dans des taudis", ainsi que convenu par ONU-Habitat, la DSNU et Villes des Nations Unies. Cependant, dans la pratique, la méthodologie servant à mesurer la sécurité d'occupation n'est pas utilisée, et le statut de taudis est évalué en prenant en compte les quatre premiers critères seulement. Un échantillon de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans a été utilisé pour tous les pays.

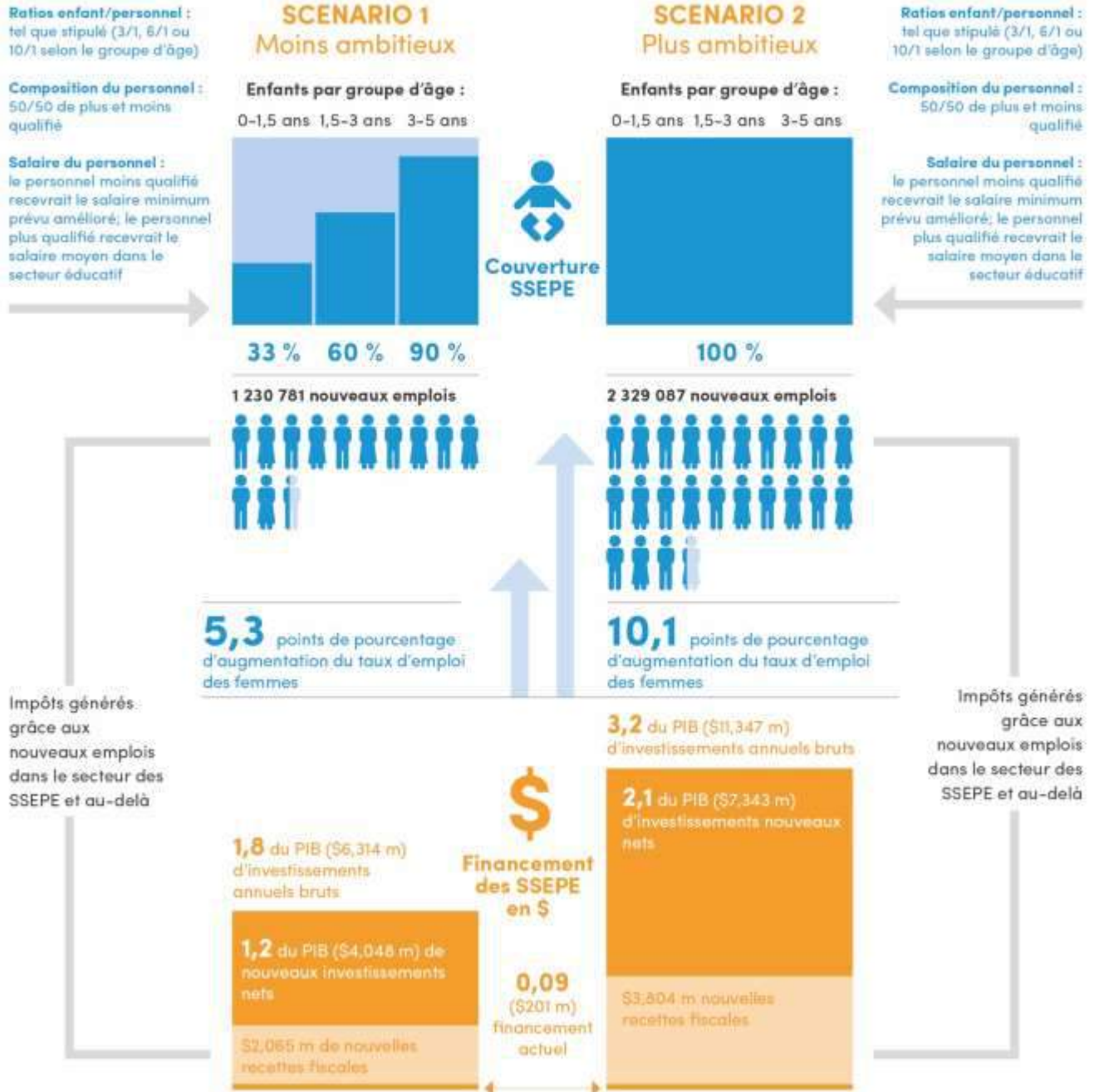
Inégalités dans les résultats liés aux ODD entre différents groupes de femmes et de filles, Nigéria, 2013



Source : Les calculs d'ONU-Femmes sont basés sur les microdonnées de l'enquête sur la santé démographique de 2013 du Nigéria (NPC, République fédérale du Nigéria et ICF International 2014).

Remarques : Différentes échelles sont utilisées pour chacun des 10 axes; chacune d'entre elle correspondant aux valeurs maximales et minimales de chaque indicateur donné. Seulement certains groupes ont été sélectionnés compte tenu de l'espace limité. Voir le tableau de l'annexe pour avoir accès à toutes les données ventilées.

Scénarios d'investissements en services d'éducation et de soins de la petite enfance (SESPE) : Afrique du Sud



Source : De Henau, J. 2017. Les calculs concernant l'Afrique du Sud ont été préparés par Debbie Budlender.

Remarque : Tous les montants en dollars américains sont des chiffres de 2017.

Les taux d'échange utilisés étaient 1 USD = 13,51 ZAR pour l'Afrique du Sud. L'échelle utilisée pour afficher visuellement le nombre d'emplois créés est de 1 pour 100 000 pour l'Afrique du Sud et 1 pour 100 000.